



INANIA PELLO
(Je rejette les choses vaines.)

la gazette d'Egletons

ELECTRICITE GENERALE



DGE

EGLETONS ET SES ALENTOURS

nouvelle installation
chauffage électrique
pose d'antenne
motorisation de portail

06 10 78 16 76

05 55 20 15 77

Bulletin municipal officiel d'Egletons - N°24 - janvier 2008 bimestriel 2050 exemplaires - édition & publicité Au fil de l'eau 06 14 16 19 68

PREVOIR ET CHOISIR

C'était selon Pierre Mendès-France ce qu'implique le verbe gouverner. Ce principe a toujours guidé mon action en politique car il est vital, même à l'échelle d'une ville comme Egletons, d'anticiper les évolutions qui conditionnent notre avenir commun.

C'est tout le sens de nos actions en faveur du développement durable et des énergies renouvelables, avec notamment la réalisation du réseau de chaleur biomasse à destination des grands utilisateurs de chaleur que sont les entreprises, les établissements de formation et les bâtiments publics. Précisons qu'à ce jour – et on peut le déplorer – l'étude qui a été réalisée pour les particuliers dans le quartier de Beyne fait apparaître un coût encore trop élevé pour les branchements. Cependant le lotissement HQE (Haute Qualité Environnementale) que nous projetons aux Combes Hautes sera desservi par un réseau biomasse.

Par ailleurs la croissance rapide, et inéluctable, du prix des énergies fossiles (dont le pétrole principalement, passé de 30 \$ en 2002 à 100 \$ actuellement) va modifier nécessairement nos comportements et favoriser le recours aux transports collectifs.

Pour cette raison nous sommes restés très vigilants et actifs depuis sept ans pour la défense de la desserte de la gare d'Egletons et le cadencement ferroviaire Brive-Tulle-Ussel.

C'est aussi parce qu'un Egletonnais sur cinq n'a pas de voiture, et que pour les quatre autres ce mode de déplacement va devenir de plus en plus coûteux que la réalisation d'une halte routière trouve sa pleine justification pour les transports collectifs routiers.

Troisième enjeu pour l'avenir : la relocalisation des activités de nos industries, notamment celles de la filière bois avec le développement, déjà bien engagé, des activités de deuxième et troisième transformations.

Enfin dans le domaine de la Formation - dont on ne dira jamais assez combien il porte loin et haut le renom d'Egletons - il convient de favoriser une coopération entre les divers établissements par la mise en commun des savoir-faire et compétences, en mettant en place un Centre de Ressources génie civil / TP et une Plateforme d'Enseignement à Distance (possible maintenant avec le très haut débit dont nous disposons) qui accroîtraient encore le rayonnement du pôle génie-civil/TP d'Egletons.

Valoriser nos ressources matérielles et intellectuelles, favoriser la cohésion sociale et territoriale de notre Pays d'Egletons a été depuis 2001 notre préoccupation quotidienne. C'est toujours notre objectif pour les six années à venir.

Nous avons initié le développement durable bien avant le « Grenelle de l'Environnement » ce qui nous a valu d'être récompensés au plan national, et cela sans agiter les paillettes, sans démagogie, sans « bling-bling ».

Bernadette Bourzai Maire, Députée Européenne

LA NECESSAIRE HALTE ROUTIERE

L'aménagement de la halte routière a débuté au printemps par des travaux de voirie : amélioration de la chaussée, des trottoirs, délimitation des places de parking, soit un montant de 205 000 €. A été ensuite construit un abri-voyageurs sur le parking de la Poste, prolongé d'un auvent pour un coût de 122 000 €. Ces travaux ont été subventionnés à 65 % par l'Europe, l'Etat ; la Région et le Département qui ont approuvé ce projet. Le coût supporté par la Commune s'élève à 75 000 € pour les travaux de voirie et à 45 000 € pour la construction de l'abri-voyageurs et de l'auvent.

L'adhésion de la direction de la Poste à ce projet a rendu possible la réalisation de l'abri sur son parking, moyennant un bail à construction consenti à titre gracieux. Après travaux sur ce parking, le nombre de places de stationnement sera sensiblement le même qu'avant, les véhicules pouvant circuler ou stationner sous l'auvent. La hauteur importante de celui-ci (3.5 m) tient à la nécessité de permettre l'accès aux véhicules de secours.

Un lieu bien identifié
La raison d'être de cette halte routière est de constituer un point d'arrêt pour les transports en commun, bien identifié, équipé, sécurisé, avec des places de parking attenantes.

Jusqu'à aujourd'hui, personne ne savait vraiment où s'arrêtaient les cars à Egletons. Les arrêts étaient multiples, aléatoires et dangereux. Cette halte routière permet d'offrir à proximité des commerces un lieu où chacun peut aisément se rendre, où transiteront tous les cars avec deux arrêts bien marqués et sécurisés, un abri-voyageurs, des sanitaires, des panneaux d'information, un téléphone et des stationnements pour les véhicules.

Les transports en commun répondent aujourd'hui à un besoin réel. Ils constituent pour 20 % des ménages Egletonnais le seul moyen de déplacement. Ils sont nécessaires pour les nombreux scolaires, étudiants et stagiaires (1 500 environ) qui viennent rejoindre chaque semaine la ville. Ces transports constituent une alternative à l'usage de la voiture alors que la lutte contre la pollution est devenue une exigence pour tous et que le coût de l'énergie devient exorbitant.



TRA LE BOS ET LA FILIERE BOIS

Reçoivent le sous-préfet d'Ussel

Venu à la demande de Bernadette Bourzai qui souhaitait l'entretenir du Contrat de site d'Ussel, et en particulier de la filière bois, M. le sous-préfet d'Ussel s'est rendu récemment à Egletons.

A cette occasion, il a pu découvrir la chaudière bois de Tra le Bos qui alimente, avec celle du lycée Caraminot, le réseau de chaleur. Il a également visité deux entreprises Egletonnaises ; d'une part Sciages et Parpaings Bois Limousins, nouvelle entreprise créée par Thierry Farges qui fabrique des par-



paings en bois traité selon un procédé oléothermique respectueux de l'environnement ; d'autre part la SAS FARGES (entreprise de M. Piveteau) dont la capacité de sciage a été fortement augmentée depuis 2005. Cette société a créé par ailleurs une chaufferie bois alimentant les deux séchoirs et envisage d'importants développements dans le secteur de la deuxième transformation du bois.

M. le sous-préfet s'est montré impressionné par le dynamisme et la vitalité de la filière bois à Egletons, et bien qu'on puisse regretter qu'il n'y ait pas de crédits spécifiquement inscrits à ce titre dans le Contrat de site, il s'est engagé à fournir les moyens nécessaires aux nombreux projets portés par les entreprises locales, en partenariat avec le Conseil Régional et le programme opérationnel signé entre le Limousin et l'Union Européenne sur les fonds Européens du FEDER.



Inauguration du jardin d'enfants de Beyne "Square docteur André Crouzette"

Ce jardin d'enfants a été réalisé rue de la Châtaigneraie sur un terrain donné à la commune par Mme Catherine TAILLANDIER-CROUZETTE, fille du Docteur André Crouzette. Cet équipement a bénéficié de l'aide financière du Conseil Général et a été entièrement réalisé par les services techniques communaux auxquels Mme Bourzai a adressé ses remerciements. Il fonctionne depuis l'été 2007, à la satisfaction de tous, petits et grands, et vient compléter l'équipement d'un quartier qui poursuit son développement.

Après avoir rendu hommage à la générosité de la famille Crouzette et de Mme Catherine Taillandier-Crouzette, Bernadette Bourzai a rappelé ce que fut la vie et la personnalité du Dr Crouzette "homme qui a laissé son empreinte dans notre ville et dans tout le Pays d'Egletons, au service de tous pendant plus de cinquante ans ».

André Crouzette est né en 1921 à Cornil dans une famille d'instituteurs. Après des études secondaires au lycée Edmond Perrier à Tulle, il commence ses études médicales à Limoges qu'il termine à Paris. Marié à Marie-Hélène Sargeuil dont il aura deux enfants, Pierre et Catherine. Il commence alors une

carrière de médecin généraliste qu'il poursuivra plus de quarante années, jusqu'à sa retraite en 1988. Une carrière exemplaire de médecin "à l'ancienne" taillable et corvéable à merci, exerçant son activité avec discrétion et humanité. Il fut également médecin des Sapeurs Pompiers à partir de 1963. Ce dévouement et cette disponibilité lui vaudront la médaille de vermeil des Sapeurs Pompiers, celle de l'Ordre National du Mérite et celle de chevalier de la Légion d'Honneur.

Parallèlement le Dr André Crouzette s'intéressa à la vie politique locale et fut successivement élu conseiller municipal, adjoint, et maire d'Egletons, mais aussi Conseiller Général.

"Homme de dialogue, ouvert et courtois, aux convictions fortes mais respectueuses de celles d'autrui, son ami Henri Brousse disait de lui que " c'était un homme de cœur profondément tolérant et pour qui la valeur de l'homme supplantait toute idée reçue et jugement à l'emporte pièce."

Rappelant à son tour la mémoire de son père, Mme Catherine Taillandier-Crouzette évoqua les contraintes du métier de médecin de campagne, passionné pour un métier qui pourtant ne lui laissait ni dimanches, ni soirées, à l'écoute du téléphone ou de la sirène des pompiers. Lui qui aimait l'échange, la discussion, qui n'était pas un homme de parti mais un homme d'engagement et de fidélité, lui qui croyait aux grands principes de la République, retrouvait chez Bernadette Bourzai, qui "n'était pas du même bord", les valeurs de l'enseignement, chères au cœur de ce fils d'instituteur.

Catherine Taillandier-Crouzette termina en remerciant le conseil Municipal d'Egletons d'avoir à l'unanimité décidé de donner le nom d'André Crouzette à cette aire de jeux, créatrice de lien social.



DES JEUNES MAQUETTISTES DE TALENT

Depuis le 12 janvier 2008 on peut admirer dans le hall d'entrée de la mairie une magnifique maquette, représentant la place des Anciens Combattants avec la mairie, l'église, le presbytère et son jardin.

Ce très bel ouvrage a été réalisé par le club maquette du collège Albert Thomas, animé par Daniel Picard et Jean Claude Jourdan. Les élèves du collège y ont travaillé pendant 3 années et un trimestre, à raison d'une heure par semaine, soit 100 heures de travail.

Le résultat atteste d'un talent certain de tous ces jeunes collégiens. Leur maquette a été offerte à la mairie d'Egletons où elle est exposée en permanence dans le hall d'entrée. Elle mérite vraiment une visite.

Que les jeunes artistes et leurs professeurs soient remerciés, et convaincus de notre admiration pour leur remarquable travail.



VŒUX 2008 DE MADAME LE MAIRE

Le vendredi 11 janvier à l'Espace Ventadour madame Bourzai entourée des élus municipaux a reçu la population égletonnaise pour lui présenter ses vœux.

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Merci d'être venus nombreux, malgré le mauvais temps, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, la septième depuis que vous m'avez confié le mandat de maire en 2001.

Je voudrais d'abord dresser un bilan de l'année 2007. Notre ville a profondément changé dans son aspect urbain par la réalisation des travaux du Plan d'Aménagement de Bourg, après une longue gestation. L'avenue Charles de Gaulle remplace l'ex RN 89 / RD 1089 depuis l'entrée nord jusqu'au carrefour Graffouillère avec l'aménagement d'une placette, la délimitation d'une « zone 30 », le rétrécissement de la chaussée pour ralentir et sécuriser la circulation, l'aménagement de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux mamans et leurs poussettes, aux personnes âgées.

Nous avons créé une halte routière devant la poste pour permettre aux 20% d'égletonnais qui n'ont pas de voiture de profiter des transports collectifs commodément.

L'investissement (2/3 pour la voirie, 1/3 pour le bâtiment d'accueil) a bénéficié de financements exceptionnels de la part des subventionneurs.

Nous avons réalisé une ouverture dans les remparts pour sécuriser l'accès à l'école maternelle Marcelle Bergeal et aménager le carrefour attenant pour marquer l'une des anciennes portes médiévales d'Egletons.

Dans le même temps nous avons mené à bien la première tranche de réhabilitation du Village de Vacances avec la rénovation de 10 bungalows, du bâtiment central, et l'installation d'un ascenseur pour les personnes handicapées.

Nous avons agrandi le cimetière paysager – unique en Corrèze, et très visité – pour une centaine de places supplémentaires. Nous avons terminé la première tranche de travaux de protection des captages de Combe Lièvre (350 000 € de travaux) et nous avons acheté l'étang de Millet à Marzeix (60 000 €) pour assurer la ressource en eau de la Commune. L'assainissement et les conduites d'eau sous la RD 1089, sur le secteur de Chadaux, rue Geoffroy Tête Noire jusqu'à la gare ont été refaits. Nous achevons actuellement la réfection intérieure du Club House du Rugby, la toiture étant programmée pour 2008.

A l'automne ont débuté les travaux de réhabilitation du gymnase des Combes pour un montant de 1.5 million d'euros, sans un seul € d'aide de l'état, hélas.

Nous avons créé un jardin d'enfants, le square Dr André Crouzette, rue de la Châtaigneraie.

Nous avons consacré, au cours de cette année 2007, 120 000 € à la réfection de voiries, trottoirs, et des chemins ruraux du Pont Lanvert et de Lestang. J'en oublie certainement, et c'est vrai qu'il reste beaucoup à faire.

Notre ville a changé

Pour 2008, trois chantiers s'imposent. D'abord l'achèvement des travaux du gymnase des Combes.

J'en profite pour remercier les usagers de leur compréhension dans cette période difficile pour eux et pour laquelle François Ruiz s'efforce de trouver les solutions de remplacement les moins pénalisantes. Il nous faut également mener à bien la dernière partie du PAB avec la réfection de la rue de la Fachadour. Troisième chantier : la réhabilitation intérieure de la Chapelle des Pénitents et sa mise en sécurité.

Les élections municipales de 2008 permettront je l'espère de mener un large débat sur notre bilan des sept années écoulées.

Permettez moi de vous donner notre point de vue. Notre ville est plus active ; elle a gagné 200 emplois et 8% de population. Les bases de la taxe professionnelle des entreprises ont augmenté de 25%. Elle est plus attractive, commercialement parlant, du fait de l'extension et de la création de nouvelles surfaces commerciales, elle l'est également par son habitat avec le lotissement des Combes qui se remplit, la résidence des Genêts qui s'achève et la résidence du Bosquet qui vient de s'ouvrir. Une centaine de permis ont été délivrés en 7 ans. Elle est plus attractive aussi par ses écoles et ses centres de formation, même si l'on peut être inquiet sur l'évolution des services publics de formation ou autres.

Notre ville est plus solidaire, et dans ces temps de grandes difficultés sociales, la solidarité est pour nous une valeur essentielle.

Enfin notre ville est le moteur de son Pays. La Communauté de Communes de Ventadour a 10 ans. Créée fin 1997 avec 5 petites communes, elle en compte désormais 17 avec environ 10 000 habitants, et conforte ainsi son Pays, entre Tulle et Ussel.

Nous avons bénéficié d'un premier Contrat de Pays qui a généré 10 millions d'euros d'investissements sur la ville. Nous négocions en ce moment le deuxième Contrat de Pays d'Egletons qui comporte les projets essentiels pour notre ville et son Pays, pour les 6 ans à venir. Nous aurons bien sûr l'occasion d'en débattre dans les deux mois qui viennent, démocratiquement, et je l'espère dans le respect mutuel des opinions de chacun, au service d'une ville que nous aimons tous.

Chers amis, permettez – moi de remercier publiquement tous ceux qui m'ont aidé dans les fonctions exigeantes de maire. Les services municipaux d'abord, M. Coulon, Directeur Général des Services, M. Claustre, Directeur des Services Techniques, et bien sûr tous les personnels qui assurent, chacun à sa place les missions de service public que vous êtes en droit d'attendre.

Je n'oublie pas les élus municipaux majoritaires, particulièrement les adjoints, qui dans leur domaine respectif s'emploient avec dévouement à pallier les absences que mon mandat européen m'impose, mais dans l'intérêt aussi de notre ville et de notre région.

Nous avons beaucoup travaillé ; tout n'a pas été facile et parfois le bénévolat des élus a été poussé à l'extrême. Il est logique de ce fait que certains ne souhaitent pas repartir pour 6 ans. Qu'ils (et elles) soient assurés de ma reconnaissance et de ma gratitude pour tout le travail accompli afin que rayonne notre ville d'Egletons.

Je tiens aussi à remercier les Egletonnaises et Egletonnais pour les marques d'amitié, de soutien que vous m'avez manifestées et qui m'ont souvent réconfortée au travers des difficultés rencontrées.

Il me reste à vous souhaiter, à nous souhaiter, une bonne et heureuse année 2008. Je formule pour tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité, sans oublier ceux qui n'ont pu se joindre à nous ce soir.

Que 2008 soit une bonne année ! »

Elle a d'ailleurs très bien commencé avec l'apéritif et le repas dansant offerts à la population venue nombreuse pour fêter la nouvelle année.

Le point de vue de l'opposition

Les élus de l'opposition municipale sont heureux de vous présenter leurs vœux les plus chaleureux et sincères de bonne année 2008 et vous invitent cordialement à venir partager à cette occasion le verre de l'amitié le vendredi 25 janvier 2008 à 20 h 30 au Château Robert, rencontre au cours de laquelle nous ferons un point sur le mandat écoulé et les perspectives d'avenir pour Egletons. En effet, après 7 années de mandat de l'équipe sortante, consacrés essentiellement à des études fort coûteuses, beaucoup d'efforts d'annonces en matière économique, des promesses non tenues sur le centre aquarécricatif et une dernière année de travaux menés précipitamment et sans concertation avec la population (exemple la gare routière), le temps de l'espérance et du changement est venu.

A demain pour un nouveau départ !

Les Conseillers Municipaux d'Opposition :

Michel PAILLASSOU - Jean-Louis CHAZALNOEL - Martine ELÉGIDO
Guy FARGES - Charles FERRÉ - Monique FOMBELLE

Le point de vue de la Majorité municipale

Notre bilan est éloquent : les Egletonnais voient par eux-mêmes ce qui a été réalisé – quantitativement et qualitativement – surtout lorsqu'ils se réfèrent au bilan du mandat de nos prédécesseurs.

Quant au projet de centre aquarécricatif, IL EST PRET.

Seul le Conseil Général de la Corrèze (à la différence de l'Etat et de la Région) n'a pas donné son accord pour le financement.

Ce qui n'a évidemment rien à voir avec la proximité des élections municipales et cantonales... !



LE VENT DES BRUYERES ...

Le vent est têtue ... nous aussi. Alors, rappelons pour la énième fois que l'indemnité de fonction de maire à laquelle Mme Bourzai a renoncé (une délibération municipale en fait foi) est versée à un fonds d'aide d'urgence utilisé aussi pour l'aide aux devoirs des enfants. Affirmer qu'elle sert à financer les permis de conduire d'une population d'origine étrangère prêterait à sourire si l'on ne devinait derrière ces ragots des intentions diffamatoires propres à abuser des personnes de bonne foi, mais mal informées, ou souvent désinformées.

LE TOURISME ELECTORAL



C'est un concept, qui n'est pas nouveau certes, mais très en vogue dans notre commune en fin d'année 2007. Son principe : vous ne résidez pas habituellement à Egletons (parfois à quelques kilomètres seulement ou alors très loin), mais – allez savoir pourquoi ? – à l'approche d'échéances électorales une force irrésistible vous pousse à vous inscrire sur la liste électorale d'Egletons. Des écrits divers, des attestations sur "l'honneur" tentent d'accréditer cette délocalisation passagère. Promis, juré, le mois de mars passé, on n'entendra plus parler de vous... jusqu'à la prochaine !

Habitat : vos travaux subventionnés !

Vous souhaitez réaliser des travaux dans un logement que vous occupez, louez ou souhaitez mettre en location. Dans le cadre des opérations d'amélioration de l'habitat menées par le Pays d'Egletons, vous pouvez bénéficier de subventions particulièrement avantageuses pour mener à bien vos projets.

Qu'il s'agisse de travaux de mise aux normes, d'adaptation au handicap, de réhabilitation de logements vacants ou de ravalements de façades, ne commencez pas vos travaux avant de vous renseigner: vous savez peut être droit à une aide... Une équipe se tient à votre disposition pour vous informer et vous accompagner gratuitement tout au long de vos démarches.

Renseignements : Valérie PICARD – Communauté de Communes de Ventadour au **05 55 93 27 69 26**

ou **v-picard@cc-ventadour.fr**

Permanence : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 10h à 12h au CCAS, 4 rue des Fours à Egletons
(en face du Trésor Public)

Les naissances

Le 24 septembre CARADEC Liam
Le 28 septembre HINA Ayman
Le 3 octobre BRISEBRAS Rose
Le 10 octobre ALVES Jules
Le 7 novembre PILLAUD Maxime
Le 9 novembre MERDRIGNAC Nathan
Le 15 novembre FOURNIER Jeanne
Le 27 novembre IVENS Amandine
Le 3 décembre ZANFOUKH Amine
Le 20 décembre OZER Hazal
Le 26 décembre PORTRON Elina

Etat
civil

du 24 septembre 2007
au 17 janvier 2008

Les mariages

Le 6 octobre CABUK Zera et CIMENLI Hasan Hüseyin
Le 8 décembre LAKROUF Yamina et GANE René
Le 29 décembre NERVE Patricia et MILLAUD Johan

Les décès

Le 21 septembre CHAMPEVAL Marie
Le 1er octobre SABEAU Georges
Le 5 octobre DUPUY Maria
Le 6 octobre COUGNOUX Françoise
Le 5 novembre PERRIN Simonne
Le 19 novembre FARGES Guy
Le 19 novembre DOARE Marie
Le 20 novembre DELBEGUE Marceline
Le 1er décembre MINIER FONTAINE Josyane
Le 13 décembre SENEJOUX Jeanne
Le 13 décembre FOURET Georges
Le 18 décembre RENAUDIE Maria
Le 26 décembre MANIAUDET Marie

Nouvelles dénominations de rues et lieux publics d'Egletons

Le conseil municipal du 20 décembre a décidé de compléter ou modifier certaines dénominations de voies communales et de procéder à la dénomination des voies actuellement sans nom.

La rue des fours devient la rue Marie de Ventadour

La rue du Clos devient la rue Louis Bourzai

Le giratoire de Champion, actuellement sans nom est dénommé giratoire François Mitterrand

Le boulevard de la Plaine des Jeux devient le boulevard de la Plaine des Jeux Marcel Rougerie

La partie de la rue du Dr Henri Dignac, située l'avenue Charles de Gaulle et le parking situé au-dessus de la voie d'accès à la bibliothèque devient la place Maisonneuve de Lacoste (il est précisé que la partie située entre le parking au-dessus de la voie d'accès à la bibliothèque et le Bd du puy Nègre demeure dénommée rue du Dr Henri Dignac)

L'impasse située le long de la propriété Delbègue, à partir de la place du Marchadial, actuellement sans nom, devient l'impasse des Pénitents

Le nouveau parking attenant à celui de la Poste, actuellement sans nom devient le parking Monéger

La ruelle entre la rue Joseph Viallaneix et la place des Anciens Combattants, actuellement sans nom et devient le pas de l'Echoppe.



Rue Marie de Ventadour



Impasse des Pénitents



Rue Louis Bourzai



Boulevard Marcel Rougerie



Giratoire François Mitterrand



Le Pas de l'Echoppe



Place Maisonneuve de Lacoste



parking Monéger

Bilan d'un an de fonctionnement du réseau de chaleur

Le Conseil Municipal du 10 janvier a examiné le rapport du délégataire –la société EBENE – sur le fonctionnement du réseau, pour la période du 1er octobre 2006 au 31 août 2007. Ce rapport a fait l'objet d'un examen préalable par la société CALIA Conseil (représentée par M. Serge DEFAYE) retenue par la commune pour assurer le contrôle de la délégation du service public. Il a été également discuté par la Commission Consultative des services publics locaux, représentant les usagers.

Une bonne année 2007 pour les abonnés
Bien que pour cette première année pleine de fonctionnement la qualité du combustible bois ait été jugée mauvaise par le délégataire, la chaudière a fonctionné à 86% au bois.
C'est un résultat déjà très intéressant pour un début, et qui sera évidemment amélioré pour atteindre l'objectif initial (95%).
Quant aux utilisateurs, ils ont tout lieu d'être satisfaits avec une économie moyenne sur leur facture, par rapport à leurs anciens équipements, de 22% pour les industriels et 30% pour les clients publics (avec l'indice de TVA ramené à 5.5% en juillet 2007). C'est d'autant plus intéressant pour eux que cela représente 5 fois plus que les engagements du contrat initial.

L'impact du surcoût des investissements et les hausses du combustible bois
Par rapport au montant prévisionnel des travaux estimés à 4 377 986 € HT, le coût final s'établit à 5 047 513 € HT soit un surcoût de 669 000 € (rappelons que cet équipement a été financé entièrement par le délégataire EBENE et les différents subventionneurs, sans aucune participation de la commune).
Le surcoût est dû à la forte augmentation des produits utilisés pour la construction des équipements (l'acier notamment), à des modifications imposées par les futurs utilisateurs ou par les contraintes de l'ouvrage.
Au niveau du fonctionnement, le prix du combustible bois s'est

fortement majoré depuis l'établissement des contrats en 2003/2004.

58% de ce surcoût est assumé par le délégataire, mais les 42% qui ne sont pas de sa responsabilité doivent bien être pris en charge par les abonnés à raison de 53 826€/an pour l'ensemble, dont 18 346€ pour le surcoût lié à l'achat du bois.

Le délégataire sollicite donc une réévaluation du tarif de base facturé aux usagers, pour prendre en compte ces diverses augmentations.

Pour l'année 2008 les gains moyens – tous utilisateurs confondus – seront de 15% et de 18% en 2009.

Ils restent donc très appréciables dans le contexte actuel et à venir du marché des produits énergétiques (pétrole et gaz).

38 000 tonnes de CO2 évitées chaque année

Le bilan environnemental et social du réseau de chaleur est éloquent :

- L'énergie distribuée par le réseau de chaleur bois correspond au chauffage de 1 400 logements par an
- 1475 tonnes équivalent pétrole économisé par an soit 35 000 tonnes en 24ans (c'est l'équivalent de l'Erika)
- 3800 tonnes de CO2 évitées par an
- 130 000€ économisés en 2008 par l'ensemble des divers abonnés
- 2 emplois équivalent temps plein pendant les 18 mois de chantier
- 5 millions d'euros de travaux, dont une partie pour l'économie locale
- 2.5 emplois permanents créés



LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE



La Bibliothèque Municipale d'Egletons vous accueille le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h30, le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Nous vous proposons un fonds de plus de 23 000 ouvrages (livres, revues, CD, DVD, cassettes vidéos). Nous avons également un service de portage de livres à domicile pour les personnes de la commune d'Egletons qui ne peuvent se déplacer, ainsi que pour les assistantes maternelles. N'hésitez pas à nous rendre visite ou à nous contacter par téléphone : 05.55.93.99.92

Les Marionnettes seront à l'honneur du 12 au 29 février, nous accueillerons une exposition à leur sujet et le mercredi 20 février, dans le cadre des Causeries d'Egletons, à 19h00, à la Chapelle des pénitents (Place du Marchadial) la conférence abordera les Marionnettes : Place et rôle de la marionnette à différentes époques et dans différentes civilisations ; mais aussi divers types de marionnettes et plusieurs techniques d'animation.

Conférence présentée par les Marionnettes du manteau d'Arlequin, compagnie Suzanne et Jac Faure.

La Causerie de mars aura lieu le mercredi 12 mars 2008, à 19h00, à la Chapelle des Pénitents dans le cadre de la semaine de la poésie Luc de Goustine et Sylvie Peyronnet vous proposent une lecture de textes de Guillaume Apollinaire.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GYMNAS DES COMBES

Par délibération du 6 mars 2007, le conseil municipal a approuvé l'Avant Projet Définitif de l'opération de restructuration et d'extension du gymnase des Combes, établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Il est rappelé que le programme de travaux comprend notamment:

- Des travaux visant à la pérennité de l'ouvrage : modification et renforcement de la charpente métallique, réfection de la toiture, isolation thermique du bâtiment, remplacement des menuiseries extérieures et intérieures,
- La mise en conformité des installations électriques et l'incendie, le remplacement du chauffage, l'aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite,
- L'extension du bâtiment pour aménagement d'une salle de réunion et d'un vestiaire, la création à l'intérieur du bâtiment existant de nouveaux espaces de rangement des matériels,

Après passation des marchés de travaux, la Commune a engagé cette opération en septembre 2007. La durée prévisionnelle des travaux est estimée à un an.

Pour assurer le financement de cette opération, dont le coût global est évalué à 1 475 178€ hors taxes, des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de la Ligue de football amateur, complétées par une participation d'A.S.F.

A ce jour, sont acquis :

- 200 000€ de la Région
 - 140 000€ du Département
 - 22 000€ de la Ligue de Football amateur
- complétés par une participation d'Autoroute du Sud de la France. à hauteur de 375 000€

La demande de subvention formulée auprès de l'Etat, dans le cadre du Centre National de Développement du Sport à hauteur de 226 000 €, a été définitivement rejetée, lors de sa dernière réunion, le 17 décembre dernier. Dans ces conditions, l'autofinancement supporté par la Commune ressort à 738 178€

Compte tenu de l'importance de cette charge, et considérant que cet équipement est utilisé par des usagers (scolaires, étudiants et adultes) d'Egletons, mais aussi de tout le bassin de vie d'Egletons, madame le Maire a proposé au Conseil municipal de solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de Ventadour, à hauteur de 200 000€.

Dans ces conditions, le nouveau plan de financement se présenterait ainsi :

- subvention Région	200 000 €
- subvention département	140 000 €
- subvention Ligue de Football	22 000 €
- participants A.S.F.	375 000 €
- fonds de concours Communauté de Communes	200 000 €
- autofinancement Commune	538 178 €

	1 475 178 €

Le planning des travaux est globalement tenu, le gymnase est maintenant hors d'eau. Les travaux d'aménagement intérieur progressent normalement, seul un petit retard est à déplorer sur les travaux d'extérieur, suite aux intempéries.

Le gymnase devrait donc être disponible pour la prochaine rentrée scolaire.



Resto du Cœur d'Egletons.



Une nouvelle saison s'est ouverte au Resto du Cœur d'Egletons depuis le 7 décembre.

En 2007 les 23 bénévoles de l'association ont distribué 15 150 repas à 71 familles avec un total de 163 personnes aidées. Le prix moyen d'un repas se chiffre à 1.07 €, c'est donc 16 210 € qui ont été distribués à Egletons l'année passée.

Pour cette nouvelle année, après 4 semaines de fonctionnement les responsables ont noté une augmentation de 8% des paniers repas distribués, par rapport à la même période l'année précédente. Le nombre de famille aidées est déjà très important et atteint presque le même nombre enregistré en fin d'année lors de la précédente campagne.

Depuis deux ans l'équipe du Resto du Cœur d'Egletons part un effort particulier pour fournir la nourriture la plus équilibrée en proposant notamment des fruits et des légumes frais, ce qui ne va pas sans difficultés, compte tenu de la hausse du prix de ces produits.

Le Resto du Cœur d'Egletons a maintenant pris possession du nouvel espace mis à sa disposition par la municipalité et qui permet de recevoir les bénéficiaires dans de bien meilleures conditions.



Distribution au resto du coeur

Assemblée générale de la Gaule Egletonnaise



Tous les membres de l'association titulaires d'une carte de pêche sont invités à participer à cette assemblée générale qui se tiendra le Samedi 9 Février 2008, à partir de 9h30 à l'Office du Tourisme à Egletons.

A l'ordre du jour :

- Présentation des bilans sur
- la pêche et la protection du milieu aquatique
- la promotion de la pêche
- l'évolution des effectifs
- les alevinages
- Rapport moral et rapport financier
- Activités prévues pour 2008 avec la perspective des élections AAPPMA en fin 2008 et les élections à la Fédération en début 2009.



A EGLETONS LE "SOCIAL" N'EST PAS UN VAIN MOT

Un exemple, parmi d'autres, de la réactivité, de l'efficacité, de l'humanité des services sociaux d'Egletons, avec cette lettre d'une personne en difficulté qui a voulu témoigner de l'écoute et de l'aide dont elle a bénéficié.

Madame le Maire,

*Je Vous ennuie surtout pour vous dire et faire
savoir que vous avez un excellent service social de la part de vos
deux filles et moi qui ont eu un accompagnement dans ma démarche et
compréhension surtout dans un moment de temps où tout est si difficile.*

*Je ne puis pas le dire souvent et je voudrais
que par votre intermédiaire cela soit dit pour toute l'équipe
des frères, sœurs et amis.*

Je Vous prie d'agréer Madame le Maire,

Ma vive reconnaissance

[Signature]

NDLR :
Les deux personnes en question sont Mmes Claire Mazeyrac et Rachel Coudert.

SPECTACLE

**Lucette Boyer
pure Aubrac**

Création 2007 de la compagnie Max Eyrolle

Texte et mise en scène :

Max Eyrolle

Avec : Julie Lalande

Lumière : Thierry Diganet

Production :

Théâtre Expression 7

Le Samedi 1er

mars 2008

à 20 h30

Au CHATEAU

ROBERT

“Lucette Boyer pure Aubrac” est le témoignage d'une paysanne du plateau de l'Aubrac, détonante, exubérante, sympathique, attachante et surtout authentique. Son énergie débordante est son arme pour surmonter les éprouvants travaux quotidiens, son ton malicieux une façon de se moquer des épreuves de l'existence qui ne l'a pas épargnée.

Défilé haut en couleur de personnages égarés, le récit passe du quotidien



banal à l'épopée, et le plateau devient une véritable arche de Noé. Souvent très drôle, Lucette peut se montrer aussi violente que le climat du Plateau et aussi poétique qu'un vol d'oiseaux dans le ciel de l'Aubrac. Elle nous parle sans fin de la vie de là-bas qui est aussi celle d'ici.

“Un texte savoureux qui en dit long sur l'existence.”

Tarifs : 8 € et 4 €
(étudiants, chômeurs ...)

**Réservations
au 05 55 93 99 88**